



La Feuille Verte

Numéro 19
AVRIL 2013

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures
et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf jours fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : aaff@sfr.fr

I - LES AFF ET LA FORÊT

Observatoire de la forêt

Un bilan de la première année d'activité de l'Observatoire de la forêt a été établi et a fait l'objet d'un rapport qui a été diffusé à nos partenaires et interlocuteurs préoccupés par la sauvegarde du massif de Fontainebleau. Il confirme la plupart des faits déjà constatés. Au cours de sa première année de fonctionnement, 100 anomalies ou plaintes ont été enregistrées, se répartissant de la façon suivante :

Faits signalés	Nombre de cas
1 - Détritus disséminés	14
2 - Dépôts sauvages	33
3 - Tags et marquages intempestifs	16
4 - Signalétique sauvage	12
5 - Divers	6
6 - Non-remise en état d'un chantier d'exploitation	10
7 - Pollution externe	7
8 - Sites et parkings	2
Total	100

Ces faits sont d'une gravité variable, allant de la simple négligence à des actes de délinquance susceptibles de poursuites judiciaires. Ces atteintes au patrimoine forestier sont également variables quant à leurs conséquences et à la possibilité de les « réparer » ou de rétablir la situation antérieure. On observera que près de la moitié des faits rapportés – 47 – concernent la propreté au sens large. Pour ce qui est des détritus disséminés, il s'agit le plus souvent de négligences qui sont moins le fait des promeneurs et autres usagers de la forêt, en général respectueux de la forêt, que d'automobilistes de passage qui s'arrêtent brièvement. D'une façon générale, la propreté en forêt, y compris au bord des routes, relève de l'ONF. Pour leur part, les AFF assurent l'entretien et donc la propreté des sentiers Bleus. La réaction de l'ONF aux signalements de dépôts de gravats ou de détritus est rapide et efficace. Sur l'année 2012, on a pu constater une nette amélioration de la propreté du bord des routes ; et les gravats signalés sont généralement rapidement enlevés. Cependant, le caractère récurrent de ces faits et le coût supporté par l'ONF heureusement soutenu par ses partenaires, (180 000 € en 2012) devraient conduire à des actions de fond, dont certaines ne peuvent avoir qu'un effet sur le long terme. S'agissant des tags et de la signalétique sauvage sur les rochers, leur nettoyage pose un problème technique. En effet, le grès

étant poreux, l'effacement des tags ou de la signalétique par des produits détergents peut endommager les rochers et laisser une « cicatrice » peu esthétique.

L'association, de même que l'ONF, a lancé plusieurs pistes de réflexion pour trouver des solutions de fond aux différents problèmes posés. Elles sont débattues au sein du comité « Accueil du public » du comité de Pilotage « Fontainebleau forêt d'Exception ».

Un rapport complet faisant le bilan de l'action passée et des propositions pour le futur est disponible sur le site de l'association.

Semaine du développement durable

Afin de rendre la forêt propre et accueillante, les Amis de la Forêt de Fontainebleau participent à la Semaine du développement durable (du mardi 2 au dimanche 7 avril), aux côtés de divers partenaires : ONF, Seine-et-Marne Tourisme et son centre d'Écotourisme, l'association des Maisons du bornage, le SMICTOM, la réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais (MAB UNESCO). Sur le thème « changeons les comportements », écoles, collèges, centres de loisirs, associations, riverains et visiteurs sont invités à découvrir les impacts liés aux déchets et à s'investir dans la préservation de notre environnement. Le dimanche 7 avril, nous vous invitons à rejoindre les sites de ramassage, où du matériel de collecte sera distribué : parkings du Cuvier-Châtillon et proximité de la Mare-aux-Evées (10 heures et 14 heures). Les inscriptions des associations et particuliers volontaires sont centralisées par l'association des Maisons du bornage au **01 60 70 89 53** – contacter Céline Compin (directrice). Venez nombreux pour participer à ce grand nettoyage de printemps de la forêt domaniale de Fontainebleau !

Des corridors biologiques pour la faune

Le colloque « Vénerie et écologie », tenu à Fontainebleau en mai 2011, a mis en évidence l'importance des milieux et des territoires pour la faune sauvage et en particulier la nécessité de maintenir ou de rétablir des continuités écologiques pour assurer les besoins de déplacement des grands animaux, différents selon les saisons, pour leur nourriture, leur quiétude, leur reproduction. La Société de Vénerie, en partenariat avec l'ONF, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la Fédération départementale des chasseurs, a fait réaliser à ce sujet une étude particulière sur le massif de Fontainebleau.

Les parcours traditionnels des grands animaux et tout particulièrement des cerfs décrits dans les comptes rendus de chasse à courre depuis plus de deux siècles et ceux des parcours constatés lors des chasses à tir par l'ONF, ont permis de mettre en évidence des obstacles aux déplacements traditionnels des animaux : l'autoroute A6 qui interrompt les échanges de populations entre la forêt de Fontainebleau et les forêts des Trois-Pignons à l'ouest et de la Commanderie au sud ; la Seine chenalisée, dont les rives sont urbanisées à l'est, empêche les échanges de populations avec les forêts de Champagne et de Villefermoy ; le canal du Loing dont les bords abrupts empêchent la traversée des animaux et les échanges avec les forêts du sud.

L'étude réalisée qui a été présentée devant le comité Environnement de la forêt de Fontainebleau, dont les AFF sont membres, préconise le rétablissement des continuités écologiques par des aménagements permettant la revégétalisation de certains passages, près des Cavachelins, sous l'autoroute, indispensable au passage des cerfs, l'aménagement d'un passage supérieur à gibier dans la Commanderie, des aménagements de rampes d'accès au canal du Loing. Ces aménagements devraient être intégrés dans le schéma régional de cohérence écologique, en cours d'élaboration, afin de constituer la trame verte et bleue des continuités écologiques régionales. À l'intérieur même de la forêt domaniale, le ralentissement de la vitesse des voitures sur les routes publiques et la mise en place de ralentisseurs à proximité des traversées habituelles des grands animaux sont également préconisés. À la demande du comité Environnement, un programme d'action détaillé et chiffré va être finalisé et présenté aux différents acteurs concernés, région et département notamment, et à la Société d'autoroute concessionnaire.

II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

Réorganisation du bureau

Grégoire Lewandowski a souhaité, pour convenance personnelle, cesser les fonctions de trésorier qu'il exerçait depuis quatorze ans. En fait, son rôle dépassait largement cette responsabilité. Il est l'âme de l'association. Quotidiennement, il passe au siège et veille à ce que les sollicitations et demandes faites auprès des AFF reçoivent solution ou réponse. Nous le remercions chaleureusement pour le travail ainsi accompli. Il reste naturellement membre de notre conseil d'administration et il sera remplacé, au poste de trésorier, par Pierre Regnault qui, par le passé, a exercé cette fonction.

Par ailleurs, Jean-Claude Polton, président de la commission Communication, prend également la responsabilité du secrétariat général.

Assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 25 mai, à 10 heures. Cette année, notre hôte d'honneur sera Madame Nicole Klein qui a bien voulu accepter notre invitation. Parmi les thèmes qui seront abordés à cette occasion, seront évoquées notamment toutes les menaces qui pèsent sur le massif forestier de Fontainebleau, et qui ont justifié la création d'un Observatoire de la forêt qui est maintenant dans sa deuxième année de fonctionnement.

Le site WEB

Le site de l'association a fait l'objet de plusieurs attaques à la fin de l'année dernière et au début de cette année. Elles nous ont conduit à le fermer pendant quelques semaines et à faire appel à une société spécialisée pour le « nettoyer ». Il est de nouveau accessible et en cours de reconstruction : l'intégralité des informations qu'il contenait, et qui constituent une véritable encyclopédie sur la forêt de Fontainebleau sous tous ses aspects, sera rétablie.

Réunion des correspondants

Une réunion rassemblant les correspondants de l'association dans les communes du Pays de Fontainebleau a permis de faire le point sur leurs activités. Il appartient à chacun de concevoir son rôle comme il l'entend. On rappellera que ce rôle peut avoir trois aspects : représentation auprès des municipalités et associations locales ; information sur les activités des AFF (promenades, manifestations, expositions...) et mise à disposition de nos publications à l'Office de tourisme local (*Guides des sentiers*) ; participation à des activités locales (forum des Associations, Fête du village), voire organisation d'événements locaux (conférence sur la forêt ou animation en milieu scolaire).

Arbres remarquables

À la suite de la journée d'études organisée conjointement par les AFF et l'association A.R.B.R.E.S., plusieurs initiatives ont été prises. Tout d'abord cette association nationale a décidé, sur la suggestion de la Société des amis et mécènes du château de Fontainebleau, de donner aux arbres du parc du château le label « Ensemble arboré remarquable ». Ce label sera remis officiellement le 17 avril à l'occasion d'une réception festive qui aura lieu au pavillon des Amis. Par ailleurs, une exposition de photos des arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau et de ses environs aura lieu à la salle des Elections du 26 au 28

In memoriam

Les Amis de la Forêt viennent de perdre trois des leurs, parmi les plus engagés dans l'association : Pierre Graber, Richard Derenne et Michel Deslandres.

Pierre Graber nous a quittés après plusieurs années de lutte contre la maladie. Membre des AFF depuis près de trente ans, il a été un des pionniers de l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau qui devait déboucher sur la publication d'un guide en 1998 qu'il actualisait encore quelques jours avant sa disparition. En octobre 2012, il a participé à la préparation de la Journée d'étude organisée avec l'association nationale A.R.B.R.E.S. au cours de laquelle il a présenté le résultat de ses travaux. Il a également contribué à la rédaction du Guide des sentiers.

Richard Derenne, membre de notre conseil d'administration, a fait profiter l'association de ses compétences d'architecte et a participé activement aux travaux de la commission Carriers et carrières. Il a en particulier dressé les plans des abris de carrier les plus caractéristiques. Il était également un expert reconnu des coléoptères.

Michel Deslandres était membre de l'association depuis 1985 et de notre conseil d'administration depuis près de vingt ans. Il a contribué à ses activités de multiples façons : il faisait partie du comité de Rédaction de la Voix de la Forêt, pour laquelle il écrivait régulièrement ; il avait fait un recensement exhaustif du patrimoine écrit des AFF représenté par la collection complète des numéros de ce magazine et a également participé à la rédaction du *Guide des sentiers*. Il était également un homme de terrain qui a assuré le balisage de plusieurs sentiers tant que sa santé le lui a permis.

Tous les trois étaient très attachés à la forêt qu'ils connaissaient intimement. Un hommage particulier leur sera rendu dans *la Voix de la Forêt* de 2013.

III – LES RELATIONS EXTÉRIEURES

SAMCF

La Société des amis et mécènes du château de Fontainebleau, dont un représentant participe à notre conseil d'administration, vient d'élire un nouveau président, Benoît d'Aboville, bellifontain de souche et ancien diplomate. Nous lui adressons tous nos vœux de succès. Il nous a assurés qu'il entendait poursuivre et renforcer la coopération entre nos deux associations qui avait été initiée par son prédécesseur Philippe Schwab, que nous remercions vivement de son action.

Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF)

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau font partie des membres fondateurs du GHFF qui regroupe, depuis 1980, historiens, sociologues, ethnologues, juristes, botanistes et biogéographes. Une journée d'études se tient chaque année dans les locaux de l'École normale supérieure (rue d'Ulm, à Paris) qui héberge le GHFF, organisée par Andrée Corvol, directrice de recherche au Cnrs.

Après « Les usages ligneux de la forêt » en 2011, la journée d'études de 2013 avait pour thème « Les usages non ligneux de la forêt », dans le cadre d'un cycle portant sur « Les bienfaits de la forêt ». Les quatorze interventions se sont déroulées autour de quatre thèmes :

l'importance des menus produits : les aspects juridiques sous l'Ancien Régime, le pastoralisme en forêt aujourd'hui (agroforesterie et sylvopastoralisme en PACA) ;

la patrimonialisation des menus produits : les ressources mellifères dans le sud-ouest de la France, petits fruits et sirop d'érable au Canada, la châtaigne dans la gastronomie ;

l'exploitation des sites : la truffe vue par le juriste, la culture des truffes dans la Drôme, la cueillette des champignons dans les forêts privées et le gemmage ;

la restauration des sites : le cas de la forêt de Raismes-Saint-Amand Wallers (Nord – Pas-de-Calais), le périmètre de protection de la forêt de Haye (Meurthe-et-Moselle) et enfin les carrières de grès de la forêt de Fontainebleau.

Micheline Hotytat (Paris-Sorbonne) est intervenue sur ce dernier sujet. Elle a commencé par faire l'historique de l'exploitation du grès en forêt de Fontainebleau, en insistant sur les difficultés du métier de carrier et les traces laissées par les carrières dans les paysages. Rejetées par l'opinion au XIX^e siècle, à cause des dommages subits par les paysages, les carrières de grès bénéficient d'une véritable patrimonialisation au XXI^e siècle. Dans cette optique, l'Office national des forêts a créé en 2011 un « sentier des Carriers » dans la forêt de Fontainebleau, au départ du centre d'Information de la forêt (site de la Faisanderie), avec la coopération des AFF (commission Carrières et carriers).

Coopération avec le Service départemental incendie et secours (SDIS)

Le 11 janvier 2013, une réunion s'est tenue au siège du Groupement du SDIS 77, compétent pour le massif de Fontainebleau avec le colonel Potier et le lieutenant Bourcey. Celle-ci a permis de jeter les bases d'une coopération avec ce service. Il a été convenu en particulier que la future édition du Guide contiendra des développements plus complets sur les risques en forêt, notamment en matière d'incendie, de même que sur les précautions à prendre et l'organisation des secours. Il a été convenu également que les membres de la commission Terrain pourront être sollicités, en particulier pour contribuer à la localisation des sinistres. Les AFF établiront une liste des zones, sites ou arbres remarquables qui méritent d'être protégés par priorité en cas d'incendie. La géolocalisation en cours des repères lettrés des sentiers sera communiquée au SDIS qui l'intégrera dans son dispositif d'identification des sites à risque. Enfin une sortie a été organisée en partenariat avec le SDIS sur le thème des risques d'incendie en forêt ; elle a eu lieu le 24 février, avec d'importants moyens, sur le site du Rocher-Cailleau touché le 9 septembre 2012 par un important incendie, et a permis d'apprécier l'efficacité des méthodes et techniques utilisées à cette occasion. Malgré des conditions météorologiques défavorables cette sortie a connu un grand succès. La poursuite de la coopération avec le Sdis a été actée notamment en matière de communication, les AFF étant considérés par ce service comme un relais efficace auprès du public, pour passer des messages sur la sécurité en forêt.

Travaux forestiers au rocher Cailleau

Depuis le 18 mars, l'ONF a commencé les travaux de nettoyage et d'entretien des peuplements forestiers touchés par l'incendie qui a détruit 8 hectares de bois, entre la commune du Vaudoué et Achères-la-Forêt, le 9 août 2012. Une intervention sylvicole est prévue afin d'abattre l'ensemble des arbres brûlés et ainsi sécuriser ce site proche d'itinéraires fréquentés et de sentiers de promenades (sentier des Arts rupestres). Sur ces sols sableux, plusieurs mois seront nécessaires afin que la végétation repousse, dans le but de favoriser un renouvellement naturel des peuplements de résineux. Les bois récoltés serviront à alimenter la filière bois et seront valorisés en bois d'industrie destiné à la production de pâte à papier ou de panneaux de particules.